

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

|                                                                                                             |                    |               |                  |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------|------------------|-----------------------|
| À compléter par le<br>secrétariat général<br>du Grand Conseil<br>lors de la réception<br>du document déposé | Date<br>24.03.2017 | Heure<br>8h47 | Numéro<br>17.319 | Département(s)<br>DFS |
|                                                                                                             | Annule et remplace |               |                  |                       |

**Auteur(s) : François Konrad**

**Titre : Un enfer fiscal, mais pour qui ?**

## Contenu :

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie s'est invitée dans la campagne électorale par l'intermédiaire d'un tout-ménage. Sur la première page on y voit un tableau sorti d'on ne sait où, indiquant la différence en % d'impôts payés en plus à Neuchâtel que la moyenne suisse. Elle varierait entre 30 et 35%. Or, la Radio télévision suisse (RTS) a publié le 31 octobre 2016 un document « Impôt de la classe moyenne, les deux visages de la Suisse » présentant un tout autre tableau issu du simulateur fiscal de la Confédération. Il nous montre que pour un revenu de 50'000 francs, l'écart d'impôts neuchâtelois par rapport à la moyenne suisse est de 114% (!), alors que pour un revenu de 500'000 francs il n'est plus que de 13%. Selon ce tableau, si enfer fiscal neuchâtelois il y a, c'est bien pour les bas revenus et non pour les fortunés, tout en ayant à l'esprit que les comparaisons fiscales sont complexes, car les déductions et autres subtilités sont très variables d'un canton à l'autre.

Que peut en dire le Conseil d'État ? Les citoyennes et citoyens étant en droit d'attendre une information objective des autorités, la liberté d'expression permettant effectivement à des privés de donner une vision très partielle de la réalité.

**Réponse écrite demandée :** ☐ Oui ☒ Non

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

François Konrad

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Francis Bärtschi                   | Laurent Kaufmann                         | Carol Gehringer                          |
| Roby Tschopp                       | Laurent Debrot                           | Jean-Jacques Aubert                      |
| Julien Gressot                     | Daniel Ziegler                           | Philippe Kitsos                          |
| Martha Zurita                      | André Frutschi                           | Gabrielle Würzler                        |
| Doris Angst                        | Veronika Pantillon                       | Gilbert Hirschy                          |